

Divia accès magazine

N° 3 - décembre 2008



éditorial

Offrir des services accessibles et performants à tous les usagers et habitants des 22 communes de l'agglomération dijonnaise est pour le Grand Dijon une priorité.

C'est donc tout naturellement que les acteurs de la Commission Intercommunale d'Accessibilité, instance de concertation créée à l'initiative du Grand Dijon, ont débuté leurs travaux par un dossier majeur : l'accessibilité du réseau Divia.

Associations, techniciens et élus, ensemble, ont proposé que la Liane 2 soit la 1ère ligne du réseau Divia à être dotée de rampes d'accès. Depuis le 15 décembre, les personnes se déplaçant en fauteuil roulant peuvent ainsi utiliser la Liane 2, en toute sécurité. C'est un nouveau pas important pour faciliter la mobilité de tous.

Dans la continuité de sa feuille de route, le Grand Dijon entend continuer ses efforts et son implication dans sa politique des transports afin d'offrir à l'ensemble de ses habitants un réseau de qualité, performant, accessible à tous, et s'inscrivant dans le respect de l'environnement.

François Rebsamen
Président du Grand Dijon

sommaire

- éditorial _____
- à la Une _____
libre d'être mobile
avec la Liane 2
- les Actualités _____
 - www.divia.fr :
des innovations pour tous
 - chéquier DiviAccès :
un nouveau visage
- nous avançons ensemble —
Bruno, un surfeur hors pair

à la Une : Libre d'être mobile ...

avec la Liane 2

Depuis le 15 décembre, à titre expérimental, la Liane 2 du réseau Divia est accessible à tous, y compris aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant. DiviAccès magazine revient sur les différentes étapes qui ont permis de mettre en place ce service.

Suite à la loi du 11 février 2005 relative au handicap et rappelant «la nécessité d'une continuité de l'accessibilité dans la chaîne de déplacements», la Commission Intercommunale d'Accessibilité a vu le jour sous l'égide du Grand Dijon. Associations, bailleurs sociaux, urbanistes, transporteurs se sont retrouvés pour travailler à la mise en oeuvre d'une accessibilité à l'échelle de l'agglomération : accès au logement, aux équipements, aux lieux et transports publics.

Le Grand Dijon ayant fait de l'accessibilité de son réseau Divia une priorité, c'est tout naturellement en plongeant dans ce dossier que les acteurs de la commission ont débuté leurs travaux.

.../...



à la Une



Une démarche associant tous les acteurs

La Commission Intercommunale d'Accessibilité du Grand Dijon a ainsi souhaité qu'un travail sur les conditions d'accessibilité de la Liane 2 soit entrepris. Rendre une ligne accessible, ce n'est pas seulement l'affectation de bus dotés d'une rampe d'accès, c'est une prise en compte globale de tous les types de handicap (moteur, visuel ...) afin de faciliter les déplacements de tous les usagers.

Au sein de Divia, un groupe de travail a été constitué associant tous les acteurs et services de l'entreprise concernés. Les représentants des associations de personnes à mobilité réduite ont bien sûr été associés à cette démarche. A plusieurs reprises, ils ont été impliqués afin de valider, sur le terrain, les questions techniques.

Pourquoi la Liane 2 ?

Le choix de cette ligne ne s'est pas fait par hasard. Il est le fruit d'une réflexion destinée à déterminer la ligne ayant le plus d'intérêt pour les personnes à mobilité réduite.

Une étude des «fichiers adresses» des adhérents au service DiviAccès se déplaçant en fauteuil roulant, combinée au positionnement des lieux les plus fréquentés (centres commerciaux, services publics, équipements de santé, de loisirs...) a permis d'identifier la Liane 2 comme étant prioritaire. Après concertation, ce choix a été validé par la Commission Intercommunale.



Signalétique sur vitre abribus

La Liane 2 qui relie la Toison d'Or à la commune de Marsannay-la-

Côte, en desservant le centre-ville de Dijon, est une des lignes structurantes du réseau. 7j/7, de 6h à 0h15, à raison d'un passage toutes les 10 min en semaine ; elle dessert différents pôles essentiels de la vie quotidienne : le Zénith pour les sorties nocturnes, le Centre Commercial de la Toison d'Or pour les achats et les loisirs, le Point Médical pour les rendez-vous médicaux, le Grand Dijon, le centre ville et notamment l'Espace Bus pour l'achat de vos chèquiers DiviAccès, l'Hôpital Général, la clinique de Chenôve, le CAT de Marsannay... A elle seule, la Liane 2 permet d'accéder à de nombreux équipements et lieux de vie.



conseils pratiques

Tous les arrêts de la Liane 2 sont-ils accessibles aux fauteuils roulants ?

Non, pour des raisons techniques et de sécurité pour les voyageurs, certains arrêts ne peuvent être accessibles. 80% des arrêts de la Liane 2 sont accessibles.

Comment sait-on si un arrêt est accessible ?

Lorsque l'arrêt est accessible, un pictogramme l'indique au niveau de la signalétique de direction, positionnée sur la vitre latérale de l'abribus ou sur la tête du poteau.

Comment peut-on s'informer avant de programmer un déplacement ?

Tous les arrêts accessibles de la Liane 2 sont répertoriés dans un guide pratique créé spécifiquement par Divia. Pour vous procurer ce dépliant, il vous suffit d'en faire la demande en appelant au 0 800 10 2004 ou de vous rendre directement à l'Espace Bus, place Grangier, à Dijon.

Quand le bus arrive à l'arrêt, que dois-je faire pour que la rampe d'accès soit disponible ?

En premier lieu, faites signe au conducteur lorsque le bus approche. Une fois le bus à l'arrêt, merci de demander l'ouverture de la deuxième porte en partant de l'avant, grâce au bouton d'appel prévu à cet effet. Le conducteur pourra ainsi actionner la sortie de la rampe d'accès. Vous pourrez monter à bord sereinement et vous positionner à la place qui vous est réservée, à droite en entrant, dos au sens de marche.

les Actualités



www.divia.fr : des innovations pour tous

Le site Internet Divia actuel permet aux utilisateurs du réseau de s'informer sur les horaires aux arrêts, de créer leurs itinéraires sur mesure, de connaître l'actualité et les perturbations.

Un espace «perso» vous permettra de personnaliser votre page, vos favoris, vos lignes... Retrouvez toutes ces nouveautés, dès mars 2009, sur www.divia.fr.

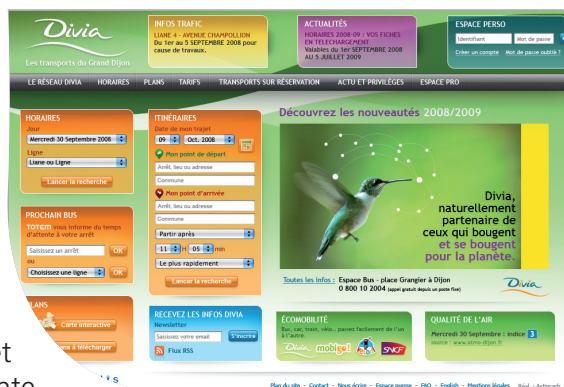
Divia innove et crée un site Internet plus complet, interactif et plus pratique. C'est un nouveau pas vers plus d'accessibilité.

De la conception à la mise en ligne, les attentes des personnes non et mal-voyantes ont été prises en compte

De nouvelles fonctionnalités pour faciliter vos déplacements

Les rubriques «Horaires» et «Itinéraires», les plus utilisées sur le site actuel, seront accessibles en page d'accueil... en un clic ! Grâce à TOTEM, une nouvelle rubrique « Prochain bus » verra le jour. Elle vous informera en temps réel du temps d'attente avant l'arrivée du prochain bus à l'arrêt de votre choix ; plus d'attente inutile à l'arrêt.

Divia et le Grand Dijon ont fait le choix de rendre le site Internet Divia accessible à tous. Grâce à vos logiciels de synthèse vocale*, vous pouvez facilement surfer sur le web en toute sérénité.



* synthèse vocale : logiciel qui transforme un texte affiché sur écran en un texte oral ou en braille (imprimante).

Chéquier *DiviAccès* «Nouveau Visage»

Depuis l'été dernier, l'apparence du chéquier DiviAccès a changé. Que doit-on remplir ? Qui signe le chèque ?... DiviAccès magazine vous précise le mode d'emploi.

Votre Chéquier DiviAccès est divisé en 3 parties : talon, Adhérent et Divia.

➤ Sur le talon du chéquier vous pouvez visualiser le numéro du chèque (* 000000), le « N » de Normal signifiant le type de chèque (Normal, Accompagnateur et Supplémentaire) ainsi que la date de la course.

Besoin de vérifier la date de votre dernière course ? Il vous suffit de regarder votre talon de chéquier !

➤ La partie « Adhérent » vous concerne au premier chef ; vous devez noter vos nom, prénom et numéro d'adhérent. Notre petit conseil : pensez à remplir votre partie adhérent à l'avance cela vous fera gagner du temps !

➤ La partie «Divia » est réservée au conducteur de taxi ou de minibus. Sur cette partie, il doit inscrire le numéro de taxi ou minibus, la date et l'heure de la course, le prix puis signer. Ce chèque est ensuite transmis au service DiviAccès de Divia pour suivi et vérification.

* 158002		* 158002	
N		N	
Date de la course		Date de la course	
Adhérent		Divia	
Nom		N° taxi ou navette	
Prénom		Date et heure de la course	
N° adhérent		Prix de la course €	
		Signature :	

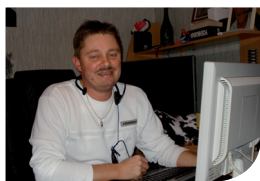
Vous avez un doute ou une question pour remplir votre chèque ?

Contactez un télé-conseiller DiviAccès au **0 800 10 2004** – touche n°2, il sera ravi de vous aider.



nous avançons ensemble

« Bruno, un surfeur hors pair »



Bruno SCHMITT,
42 ans marié et père de 2 enfants
Sa profession : technico-commercial
Sa passion : surfer sur le Web

Bruno est un passionné d'internet, l'équipe de DiviAccès magazine est allée à sa rencontre.

«Internet, c'est une fenêtre sur le monde, c'est un outil indispensable pour gagner en autonomie dans la vie de tous les jours» nous a confié Bruno SCHMITT. L'autonomie, voilà bien la principale motivation de cet internaute hors pair. Elle nourrit sa passion du net. L'accès à la toile lui permet de bénéficier d'une certaine liberté d'action ... «éviter de demander à une personne extérieure, se débrouiller tout seul...».

Grâce à JAWS, logiciel permettant de transformer le texte affiché sur écran en un texte oral et à Zomtext, logiciel permettant de grossir le texte

de 1,25 à 36 fois sa taille, Internet devient accessible pour les non et mal voyants. S'informer, apprendre, rechercher, travailler ... avec JAWS et Zomtext, c'est possible.

Spontanément, et naturellement, Bruno Schmitt s'est proposé pour accompagner Divia dans la refonte de son site internet www.divia.fr. Son leitmotiv : contribuer à la conception d'un site unique [par opposition à un site «grand public» et un autre site dédié aux déficients visuels], dont l'ergonomie et la simplicité d'usage répondent aux attentes des mal et non voyants, et a fortiori de tous les internautes. Les équipes de Divia lui ont fait confiance. Elles l'ont associé dans les différentes étapes du projet et ont pris en compte les contraintes techniques de JAWS.

Il existe d'autres logiciels de synthèse vocale, mais JAWS est le leader sur le marché. Vous pouvez vous renseigner sur le fonctionnement de ces logiciels, les tarifs.... auprès des associations de Dijon tel que l'Association Valentin Haüy. Bruno S. et d'autres bénévoles vous renseigneront.

Créée en 1889, l'Association Valentin Haüy a été reconnue d'utilité publique en 1891.

Son fondateur, Maurice de la Sizeranne, devenu aveugle à l'âge de 9 ans, avait pour ambition de soutenir les aveugles dans leur lutte pour l'accès à la culture et à la vie professionnelle.

Aujourd'hui, et avec constance depuis près de 120 ans, l'objectif premier de l'association est de lutter avec et pour les personnes déficientes visuelles pour la reconnaissance de leurs droits, leur participation à part entière à la vie sociale et professionnelle, le développement de leur autonomie au quotidien, leur information et l'information du grand public sur la réalité du handicap visuel, les moyens de sa prévention et la nécessité de toujours faire évoluer le regard que la société, et parfois les personnes déficientes visuelles elles-mêmes, portent sur le handicap.

Contact :
AVH - 7 place Saint-Bernard à
Dijon - 03 80 30 86 90

à l'horizon

Pour passer du bus au train, du car au taxi ... rendez-vous en Gare SNCF Dijon Ville.

Tous les acteurs en présence se sont coordonnés pour faciliter l'accès pour tous à l'ensemble des modes de transports assurant la desserte de l'agglomération dijonnaise, du département et de la région Bourgogne. Votre magazine consacrera son prochain dossier à ce lieu exemplaire

directeur de la publication : Gilles FARGIER
conception rédaction : Service Marketing Keolis Dijon
design graphique : novamondo



DiviAccès : conseils pratiques

Puis-je utiliser un chèque DiviAccès avec l'ancien visuel ?

L'utilisation de vos anciens chéquiers est toujours possible, sans contrainte particulière.

Comment fonctionne le service DiviAccès en minibus ?

Le minibus, un fonctionnement totalement différent. Vous avez à votre disposition deux minibus de 6h à 00h15 du lundi au samedi et de 9h à 00h15 les dimanche et jours fériés (pas de services le 1er mai). Si votre handicap nécessite l'usage d'un minibus lors de vos déplacements, nous vous conseillons de nous contacter quelques jours avant votre voyage pour vous assurer de sa disponibilité aux heures souhaitées.

Pourquoi suis-je contraint de réserver le minibus autant de temps à l'avance ?

Une question qui revient souvent. A l'heure actuelle, nous avons deux minibus à disposition pour un nombre d'adhérents conséquent ce qui entraîne une forte demande pour ces véhicules aux jours et heures de pointe.